

M. Baker (Nepean-Carleton): Comment le savez-vous, si vous ne savez pas?

M. MacEachen: Sauf erreur, le gouvernement n'a pas rejeté de propositions pour la bonne raison qu'aucune proposition de ce genre n'a été faite à la Chambre des communes ni ailleurs. Le député a fait quelques réflexions d'ordre général sur la nécessité de passer à l'action et je les ai écoutées; nous n'avons toutefois jamais rejeté de proposition bien précise. J'ai dit au député et à la Chambre que cette question préoccupe naturellement beaucoup tous les députés et le gouvernement et qu'elle est actuellement à l'étude.

M. Rae: Madame le Président, le ministre bouge les lèvres mais les mots ne sortent pas. Il n'a certainement pas assisté aux mêmes séances de la Chambre des communes et du comité de finances que moi, où l'on a discuté de la loi sur les banques et posé des questions. Je tiens à signaler au ministre que je me donne la peine de lire ses discours. Il devrait, lui aussi, se donner la peine de lire certains des nôtres parce que nous avons bel et bien fait des propositions.

LES RAISONS DU FAIBLE TAUX D'IMPOSITION

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Ma question supplémentaire porte sur les messages publicitaires que font paraître les banques à charte canadiennes qui nous gratifient depuis une semaine ou deux de louanges sur le travail qu'elles accomplissent et sur la modicité de leurs bénéfices. Je me demande si le ministre serait prêt à envisager de faire paraître des messages par le gouvernement fédéral concernant notre système bancaire pour dire aux Canadiens combien d'impôts au juste paient les banques depuis les dix dernières années, comment il se fait que leurs barèmes d'imposition soient aussi ridiculement faibles et dans quelle mesure ces barèmes se comparent à ceux des Canadiens moyens.

Des voix: Bravo!

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): La suggestion du député mérite probablement d'être étudiée mais nous savons d'expérience que lorsque nous avons eu recours à des encarts publicitaires pour expliquer la politique et l'attitude du gouvernement, nous avons rencontré une vigoureuse opposition de la part des deux partis, l'opposition officielle et...

Des voix: Oh, oh!

M. MacEachen: ... et le Nouveau parti démocratique également. Je dois donc dire que le député n'est guère convaincant ce lundi matin.

Des voix: Lundi après-midi.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LA TENUE D'UN DÉBAT SUR LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Mr. Chas. L. Caccia (Davenport): Madame le Président, ma question s'adresse au leader du gouvernement à la Chambre. Dans le *Globe and Mail* d'aujourd'hui on rapporte que le député d'Edmonton-Sud, porte-parole de l'opposition officielle

Questions orales

pour les affaires étrangères, aurait reproché au gouvernement de ne pas avoir mis à la disposition de la Chambre le temps nécessaire pour tenir un débat sur les affaires étrangères. Étant donné le travail de tous les partis à la Chambre au sujet du dialogue Nord-Sud et en raison de la conférence au sommet qui se tiendra à Ottawa en juillet, le leader à la Chambre demandera-t-il aux deux partis de l'opposition de renoncer à un des jours qui leur sont alloués, afin que le gouvernement puisse en désigner également un; ainsi, nous pourrions tenir à la Chambre un débat de trois jours sur les affaires étrangères avant juillet?

Des voix: Bravo!

[Français]

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Madame le Président, il faut reconnaître que cette question est fort importante, aussi le gouvernement est-il toujours disposé à suivre la suggestion mise de l'avant par l'honorable député. Cependant, si trois jours représentent une trop longue période de temps pour l'honorable député d'Edmonton-Sud (M. Roche), le parti progressiste conservateur pourrait peut-être songer à utiliser une des très nombreuses journées dont dispose l'opposition pour le présent mois, et débattre ce très important sujet du dialogue Nord-Sud ou des affaires internationales en général, plutôt que de chercher à trouver une formule pour des pilules empoisonnées ou des injections destinées à assassiner les criminels au Canada.

* * *

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

LES DÉPÔTS DE DÉCHETS TOXIQUES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Bud Bradley (Haldimand-Norfolk): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Le ministre sait bien qu'il existe à South Cayuga, dans le sud de l'Ontario, un lien d'enfouissement de déchets dont l'emplacement n'avait pas été recommandé dans le rapport MacLaren et dont les répercussions écologiques n'ont pas d'objet ni d'une étude ni d'audiences publiques. Cet emplacement qui appartient à la province de l'Ontario, est dangereusement situé entre le lac Érié et la Grande Rivière. Le ministre à qui j'avais demandé de faire participer le ministère fédéral de l'Environnement à la protection des voies d'eau du Canada et à celle de la santé des habitants de Haldimand-Norfolk, m'a répondu que la question des déchets toxiques relevait de la compétence provinciale et que le gouvernement fédéral n'interviendrait pas dans cette affaire bien qu'il s'agisse d'une voie d'eau nationale, contrairement à ce qu'il a fait dans le cas de la rivière Niagara.

● (1440)

Or, madame le Président, nous avons reçu un communiqué mentionnant qu'Environnement Canada collaborait...

Mme le Président: A l'ordre. L'honorable représentant voudrait-il bien poser sa question?